

Appel à candidature

jusqu'au 4 janvier 2026

■ **RÉSIDENCE ET EXPOSITION**

en bord de Loire, à la galerie Hors-Champ à Loire-Authion (49)

**Ouvert uniquement aux diplômé·es TALM d'un
DNSEP Art ou Design entre 2020 et 2025**

CONTEXTE

■ L'École supérieure d'art et de design TALM – Tours, Angers, Le Mans

Accompagner les jeunes diplômé·es dans leur parcours d'insertion professionnelle est un enjeu pour les écoles supérieures d'art et de design. Le dispositif de résidences *Les Affluentes*, initié par TALM, s'inscrit pleinement dans cette perspective.

Les Affluentes renvoient à la dynamique des rivières du territoire de TALM (la Maine, la Mayenne, la Jouanne, la Vienne, le Loir, l'Indre, etc.) qui se nourrissent et s'enrichissent d'apports mutuels et constants, au cœur du bassin fluvial de la Loire. Les résidences se déploient donc selon une géographie particulière et empruntent au modèle environnemental sa logique écosystémique pour fédérer un ensemble significatif d'acteurs interrégionaux.

Les Affluentes sont portées par les trois sites de TALM, en partenariat avec des structures publiques et privées de leurs territoires.

■ La commune de Loire-Authion

Dans le cadre du développement de son Projet Artistique et Culturel de Territoire, la commune de Loire-Authion poursuit son engagement en faveur de la diffusion de l'art contemporain et du soutien aux artistes plasticien·nes professionnel·les.

En collaboration avec l'École supérieure d'art et de design TALM, elle lance un appel à candidatures pour une résidence de création et une exposition à la Galerie Hors-Champ pour la saison estivale 2026.

Située en bord de Loire, la Galerie Hors-Champ est un lieu d'exposition et de travail dédié à la diffusion de l'art contemporain et à la rencontre des formes artistiques émergentes avec les publics.

L'espace comprend :

- Trois salles d'exposition et d'ateliers au rez-de-chaussée (80m²)
- Un studio de 20m² et une salle de travail à l'étage (non accessible au public)

CANDIDAT·ES ÉLIGIBLES

Cet appel s'adresse aux titulaires du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) obtenu entre 2020 et 2025 à TALM, option Art ou Design. Les artistes peuvent répondre à l'appel de manière individuelle ou collective.

CONDITIONS PROPOSÉES AUX RÉSIDENT·ES

Le·la ou les résident·es bénéficieront :

- d'une résidence de 2 mois ;
- d'un espace de travail ;
- d'un studio meublé (cf. photos en annexe) ;
- d'une bourse de 2 500 € versée par TALM ;
- d'une prise en charge des frais de production dans la limite de 1 000 € par la commune Loire-Authion sur présentation d'un budget prévisionnel ;
- 700 € pour les frais de déplacement et de repas versés par la commune Loire-Authion ;
- 1 000 € de droits d'auteur versés par la commune Loire-Authion ;
- d'un accompagnement professionnel par la chargée de mission Education artistique et culturelle & Arts visuels de la commune Loire-Authion et par la responsable de la professionnalisation de TALM.

CAHIER DES CHARGES ET ENJEUX SPÉCIFIQUES

Objectifs de la résidence

- Favoriser la création artistique en lien avec le territoire de Loire-Authion
- Encourager les rencontres avec les publics locaux à travers des formats de médiation
- Permettre une expérimentation in situ en dialogue avec l'espace d'exposition

Médiation attendue durant la résidence

- Des actions spécifiques ou l'élaboration d'outils de médiation, notamment à destinations de publics scolaires, pourront mobiliser le ou les artistes retenu·es, en lien avec le·la médiateur·rice de la commune

Exposition à la Galerie Hors-Champ

- Le site, le temps de l'exposition, sera ouvert par un·e médiateur·rice de la commune

Contraintes et conditions du site

- Contraintes techniques et d'accrochage > le lieu étant équipé de cimaises et de socles, aucun nouveau trou ne pourra être fait dans les murs
- Modalités d'accès et de stockage : accès facile depuis la rue, deux salles de travail et stockage à l'étage

CRITÈRES DE SÉLECTION

Qualité artistique et singularité du projet

- Originalité, cohérence avec la démarche de l'artiste, pertinence dans le champ de l'art contemporain.

Faisabilité technique et financière

- Réalisme du projet au regard des conditions offertes (budget, espace, temps imparti).

Engagement dans la médiation

- Intérêt et capacité de l'artiste à partager sa démarche avec le public (ateliers, rencontres, actions pédagogiques).

CALENDRIER

- Ouverture de l'appel à candidatures : 21 novembre 2025
- Date limite de candidatures : 4 janvier 2026 à minuit
- Comité de sélection : 15 janvier 2026
- Réponse aux candidat·es : fin janvier 2026
- Résidence : du 7 avril au 29 mai 2026
- Exposition : du 21 mai au 28 juin 2026
- Vernissage : 21 mai 2026

MODALITÉS DE CANDIDATURES

Les candidatures doivent être envoyées exclusivement au format numérique (PDF) à **culture@loire-authion.fr** et **professionnalisation@talm.fr** avant le **4 janvier 2026** à minuit. L'objet du mail sera : Candidature Galerie Hors-Champ & TALM – Prénom Nom.

Le dossier de candidature doit contenir :

- une présentation du parcours artistique, de la démarche et d'éventuelles propositions de médiation ;
- un descriptif du projet détaillant ses enjeux et modalités de mise en œuvre ;
- 10 visuels minimum en haute définition (300 dpi, 3 Mo minimum par image) ;
- 10 pages maximum.

Toute candidature incomplète ou hors-délai sera rejetée sans recours possible.

Les diplômé·es qui ont déjà bénéficié du dispositif Les Affluents les années précédentes ne seront pas prioritaires.

L'artiste retenu devra autoriser l'utilisation d'un visuel pour la communication institutionnelle. La commune de Loire-Authion s'engage à ne pas utiliser ces visuels en dehors du cadre de la sélection.

Pour des questions de praticité, il est préférable que le·la /les résident·es soient véhiculé·es ou a minima disposer du permis B.

CONTACTS

■ **Direction de l'Action culturelle de Loire-Authion**
Maëlle Mautouchet
culture@loire-authion.fr / 02 52 21 10 08

■ **Service professionnalisation TALM**
Mélaine Rouger
professionnalisation@talm.fr / 06 14 15 25 98

ANNEXES

Façade de la galerie



Rez-de-chaussée pièce 1



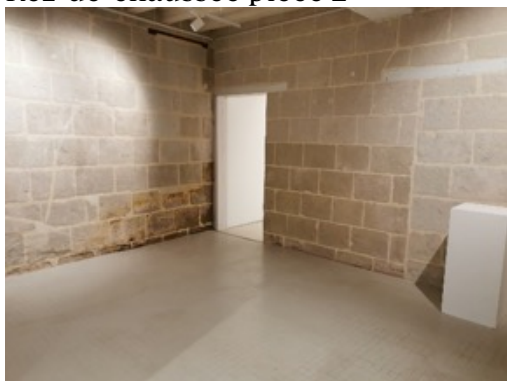
Rez-de-chaussée pièce 1



Rez-de-chaussée pièce 2



Rez-de-chaussée pièce 2



Rez-de-chaussée pièce 3

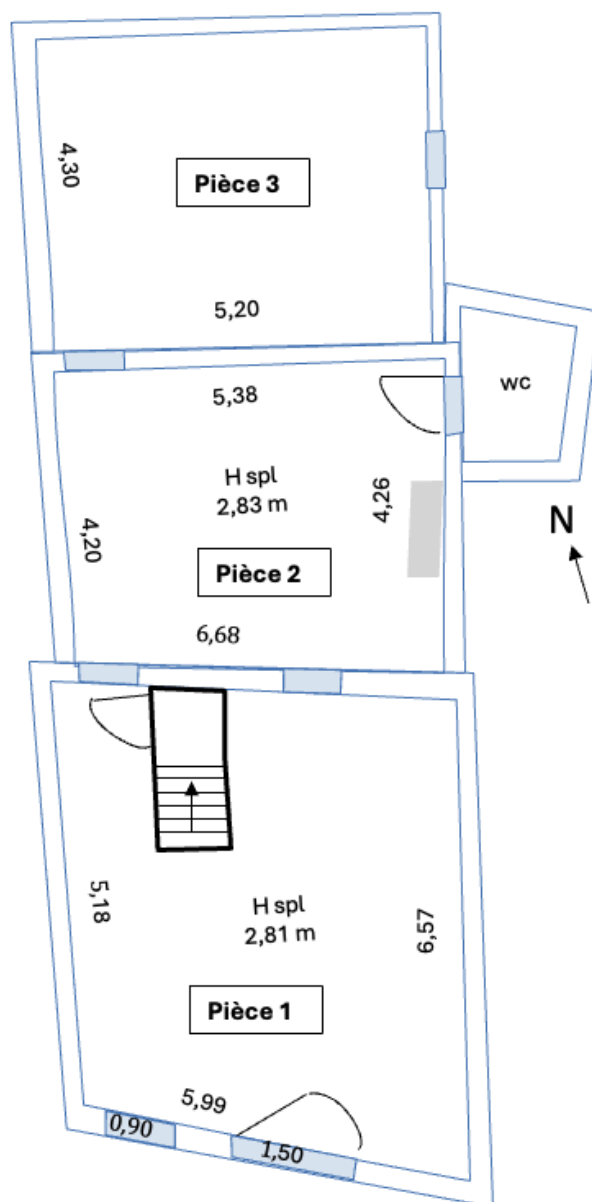


Rez-de-chaussée pièce 3

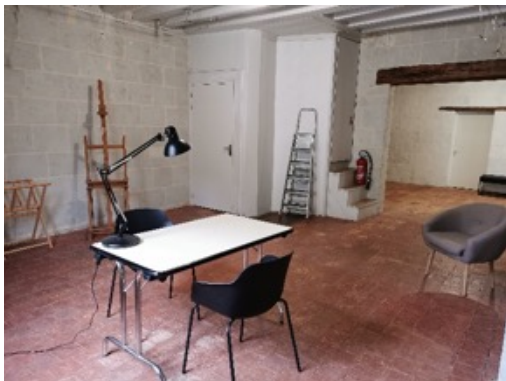


ANNEXES

Plan du rez-de-chaussée de la Galerie Hors-Champ



1^{er} étage – espace de travail (étage non accessible au public)



1^{er} étage – studio



Matériel mis à disposition : des socles d'exposition de différentes dimensions et un chevalet pour l'affichage extérieur.

Équipements du studio : canapé convertible (draps fournis), mini-four, micro-ondes, bouilloire, cafetière, vaisselle. Wifi à disposition.

Le studio n'est pas équipé de machine à laver.